

Ubérisation : la lutte d'un livreur à vélo

Activité 1 : Avant d'écouter : le vocabulaire de l'entreprise

Avant d'écouter l'extrait sonore : à quel mot correspond chaque définition ?

	l'auto-entrepreneur	le salarié	l'employeur
1. Il reçoit un salaire dans le cadre d'un contrat de travail.			
2. Il emploie un ou plusieurs salariés			
3. Il a créé une entreprise individuelle			

Activité 2 : Le témoignage de Jérôme Pimot

Écoutez l'extrait en entier. Cochez la ou les bonne(s) réponse(s).

1. En 2014, Jérôme Pimot a été livreur :
 - à Lyon. à Paris.
 - pour un grand restaurant. pour une plateforme de livraisons de repas.

2. Il travaille alors comme :
 - salarié d'une entreprise. travailleur indépendant.

3. Jérôme découvre :
 - les mauvaises conditions de travail. la forte concurrence entre livreurs.

4. Grâce à un juriste, Jérôme comprend :
 - qu'il pourrait imposer le prix des courses aux plateformes.
 - que la plateforme le considère comme un salarié, alors qu'il n'en est pas un.

5. Après sa mauvaise expérience chez Deliveroo, Jérôme crée :
 - sa propre entreprise. un collectif de livreurs à vélo.

6. Les livreurs avec qui Jérôme lutte souhaitent :
 - négocier avec les plateformes. être embauchés comme salariés.

7. Jérôme reproche aux responsables des plateformes de livraison :
 - de ne faire que de la communication auprès des clients.
 - de ne pas savoir ce qu'est la réalité d'un livreur à vélo.

8. Depuis le confinement, les livreurs à vélo :
 - ont de moins en moins de travail. sont de moins en moins bien payés.
 - sont de plus en plus nombreux. ont changé de profil.

9. Maintenant, Jérôme Pimot :
 - continue à être livreur à vélo. est salarié dans une entreprise.
 - consacre tout son temps au collectif CLAP.

10. Jérôme conseille aux clients des plateformes de livraison de repas :
 - de ne plus utiliser ce mode de consommation.
 - d'aider les livreurs en donnant des pourboires.

Activité 3 : Des conditions de travail précaires

Réécoutez l'extrait de 0:15 à 0:52. Qu'entendez-vous ? Entourez la bonne réponse.

Dans quelles conditions Jérôme travaille-t-il ?

« - Alexis Bedu : Il découvre alors l'auto-entrepreneuriat et ses **défauts / travers** : les nombreux **bugs / dysfonctionnements** de l'application censée l'orienter vers ses commandes, les facturations incomplètes de son **patron / employeur**, la **protection / couverture** sociale quasi inexistante. Il se rapproche d'un juriste qui va lui ouvrir les yeux.

- Jérôme Pimot : Au final, il a lu le **contrat / l'engagement** – je lui ai envoyé et puis il m'a rappelé, il m'a dit : « Mais en fait, Jérôme, tu es salarié. » Je lui ai dit : « Mais comment ça ? Je suis **indépendant / auto-entrepreneur**, je ne suis pas salarié. » Il me dit : « Oui mais en fin de compte, tu devrais être considéré comme un salarié par rapport à la façon dont tu travailles. » Et là, il m'a expliqué ce que c'était que le lien de subordination : le contrôle, les sanctions, les suivis, l'organisation que je ne **gère / contrôle** pas, tout le matériel qu'on m'impose et qui ne m'appartient pas. »

Activité 4 : Une situation qui empire

Réécoutez l'extrait de 02:20 à 03:10. Que comprenez-vous ?

La pandémie de Covid-19 et le confinement en 2020 ont eu pour effet une **baisse / hausse** du nombre de livreurs à vélo et une **chute / légère baisse** du prix des courses.

Cela a tout transformé. Certains livreurs **louent / ferment** leur compte : ils font travailler à leur place des réfugiés et des **étudiants. / mineurs.**

Activité 5 : Un modèle économique aux conséquences négatives

Lisez les phrases. Que signifient les mots soulignés ?

1. « Le juriste m'a expliqué ce que c'était que le lien de subordination : le contrôle de l'entreprise, les sanctions, les suivis, l'organisation que je ne gère pas, tout le matériel qu'on m'impose et qui ne m'appartient pas. »

- de partenariat de dépendance

2. « En d'autres termes, c'est du salariat déguisé »

- caché illégal

3. « Les luttes de ces nouveaux travailleurs doivent permettre leur émancipation vis à vis des plateformes. »

- revanche indépendance

4. « Le système va de pire en pire. Tout ça pour quoi ? Parce qu'il n'y a pas de régulation. »

- de contrôle d'avenir